

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Projet de loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure

Des projets dont la circonscription de Les Plaines a besoin

Sainte-Anne-des-Plaines, 24 septembre 2020. – La députée de Les Plaines, Lucie Lecours, a souligné l'importance de l'adoption du projet de loi 66, loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure. En lien avec le projet de loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, déposé le 23 septembre dernier par la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel.

Ainsi, la population de la circonscription de Les Plaines bénéficiera de 3 projets plus rapidement, grâce aux mesures d'accélération prévues dans le projet de loi.

Des infrastructures dont le Québec a besoin

Le projet de loi n° 66, qui vise à alléger des procédures sans réduire ou modifier les normes existantes, afin de démarrer plus rapidement les travaux d'importants projets d'infrastructure et ainsi stimuler l'économie. Il a été élaboré de sorte à répondre aux attentes de tous en matière de rigueur, d'intégrité et de protection de l'environnement. Il cible des mesures d'accélération bien définies et circonscrites visant l'expropriation, le domaine de l'État, l'environnement et l'aménagement et l'urbanisme. On estime les gains de temps entre 2 et 36 mois pour la réalisation des projets.

Ainsi, les projets figurants sur la liste pour Les Plaines sont :

- L'aménagement d'une voie réservée pour autobus et covoiturage sur l'autoroute 15 nord entre les autoroutes 640 et 50
- La construction d'une maison des aînés de 48 places à Sainte-Anne-des-Plaines
- Une nouvelle école secondaire à Mirabel

Le gouvernement fait ainsi le choix de stimuler l'économie en misant sur l'accélération de projets modernes en infrastructure au bénéfice des citoyens, des familles et des entreprises québécoises.

Citations :

« Il est plus que jamais essentiel de relancer notre économie. Je me réjouis à l'idée que notre gouvernement a déposé un projet de loi qui respecte à la fois les balises en matière d'intégrité et les règles environnementales, tout en permettant l'accélération des projets d'infrastructures. Je suis d'autant plus heureuse des projets qui figurent sur la liste pour Les Plaines. Ce sont des projets que j'ai à cœur. »

Lucie Lecours, députée de Les Plaines

Sources :**Information :**

Alexandre Lessard-Martin
Attaché politique
Bureau de circonscription de la députée Lucie Lecours
450-838-7493